

Perte d'audition due au bruit



La **perte d'audition due au bruit** est permanente, mais évitable. Le bruit excessif entraîne des dommages aux petites cellules sensorielles dans l'oreille. Au début, la personne ne peut pas bien entendre des sons bas comme les voix. Au fil du temps, elle perd sa capacité d'entendre des sons aigus.

SIGNES de dommage auditif



Montez-vous le volume du téléviseur au point où le bruit dérange d'autres personnes?



Avez-vous de la difficulté à entendre des conversations à des fêtes?



Élevez-vous la voix pour vous faire entendre au travail?

EFFETS



Tintement ou bourdonnement dans l'oreille



Sons étouffés



Isolation, fatigue accrue



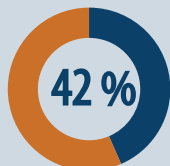
Chaque décibel de perte d'audition fait augmenter de 1 % le risque qu'un travailleur sera hospitalisé pour une blessure subie au travail.



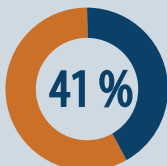
Les travailleurs exposés à des niveaux de bruit de 100 dBA sont deux fois plus susceptibles d'être hospitalisés pour une blessure subie au travail.

Source : Institut national de santé publique du Québec

Qui est à risque?



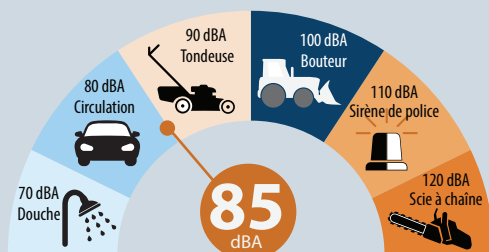
Un total de **42 %** des Canadiens âgés de 16 à 79 ans ont déjà travaillé ou travaillent actuellement dans un milieu où il fallait parler d'une voix élevée pour communiquer avec quelqu'un se trouvant à la distance d'un bras.



Parmi ces personnes, **41 %** ne portaient jamais de protecteurs auditifs; **35 %** les portaient souvent, parfois ou rarement; et **24 %** les portaient en tout temps.

Source : Statistique Canada

Quels bruits sont trop forts?



Le niveau auquel une exposition de plus de huit heures peut commencer à entraîner des dommages à l'ouïe est de 85 dBA.

FORMULE POUR LE DOMMAGE AUDITIF
 Dommage = niveau de bruit x durée d'exposition

PRÉVENTION



Baissez le volume.



Protégez vos oreilles.



Éloignez-vous du bruit.



Limitez votre exposition.

15,4 M

En 2016, Travail sécuritaire NB a payé **15,4 millions de dollars** pour fournir des appareils auditifs et des services connexes à des travailleurs ayant reçu le diagnostic de perte d'audition due au bruit.



53 %

Un total de **53 %** des Canadiens ont utilisé des écouteurs-boutons ou des casques d'écoute pour écouter de la musique, des films ou autre contenu audio au cours des douze derniers mois.

33 %

Le tiers de ces personnes écoutaient régulièrement un contenu audio à un volume égal ou supérieur aux **trois quarts** du volume maximal.

Source : Statistique Canada